

GUIDE D'UTILISATION

A RETENIR, IMPRIMER, AFFICHER ET TRANSMETTRE

OÙ SUIS-JE COUVERT ?

FRANCE

SANTÉ

MAROC

SANTÉ + ASSISTANCE

ESPAGNE

ASSISTANCE

IMPORTANT : En dehors de ces pays il est nécessaire de souscrire à titre personnel une assurance complémentaire pour les frais de santé et la garantie d'assistance

COMMENT ME FAIRE REMBOURSER AU MAROC ?

adhérent(e)
CNSS



adhérent(e)
CFE



ETAPE 1 - DEPOT/ENVOI DES DOCUMENTS

Déposer le dossier original à la CNSS
(Feuilles de soins, factures)

Envoyer le dossier original à la CFE
par courrier ou internet - www.cfe.fr
(Feuilles de soins, factures)

Conserver toujours une copie des pièces qui seront nécessaires plus tard (voir plus bas)

ETAPE 2 - APRES REMBOURSEMENT DU REGIME DE BASE

Récupérer les
RELEVES DE PRESTATIONS AMO
sur www.cnss.ma

La CFE adresse automatiquement les
bordereaux de remboursements à
Pleyel Santé

ETAPE 3 - ENVOI DES PIECES A PLEYEL SANTE

LES RELEVES DE PRESTATIONS AMO

OPTIQUE

Opticien
Duplicata de la facture détaillée
et acquittée de l'opticien
Ophthalmologiste
Duplicata de la prescription de
l'ophthalmologiste

DENTAIRE

Dentiste
Duplicata de la facture détaillée
et acquittée du dentiste
(indiquant la nature et le prix
de chaque prothèse ainsi que le
numéro des dents soignées)

HOSPITALISATION

Établissement hospitalier
Duplicata de la facture détaillée
et acquittée de l'établissement
hospitalier
(indiquant les dépassements
d'honoraires)

ETAPE 4

Envoyer par courriel ou par courrier postal
Envoyer à : gestion@pleyel-sante.fr

COMMENT ME FAIRE HOSPITALISER AU MAROC ?

**HOSPITALISATION
URGENTE**



**HOSPITALISATION
PROGRAMMEE**



APPELS TELEPHONIQUES OBLIGATOIRES

**141
SMUR**

**150
POMPIERS**

**APPEL OBLIGATOIRE
AVANT LA DATE D'ENTREE**

ou se rendre le plus rapidement possible dans un
établissement hospitalier par ses propres moyens

adhérent(e)
CNSS



APPELER WAFA IMA

adhérent(e)
CFE



APPELER LA CFE
(VYV ASSISTANCE)
WAFA IMA

**OBLIGATOIRE - APPEL A L'ENTREE
WAFA IMA (INTER MUTUELLES ASSISTANCE)**

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE EN FONCTION DU REGIME

adhérent(e)
CNSS



Vous devez demander à la CNSS
la prise en charge pour sa partie

adhérent(e)
CFE



établissement de la prise en charge
pour l'hospitalisation

SI LA CNSS ACCEPTE LA PRISE EN CHARGE

**WAFA IMA établit alors une prise en charge
pour la partie complémentaire**

S'il y a lieu, à la sortie de l'établissement demandez
une facture indiquant les montants de la chambre
particulière + dépassements d'honoraires

**A LA SORTIE - SEULE LA PARTIE A VOTRE CHARGE EST A REGLER
DIRECTEMENT A L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER**



CAPITONE

Inscrire le numéro d'adhérent

Inscrire le mot de passe (accès internet)

**WAFA IMA
(INTER MUTUELLES ASSISTANCE)**

+212 (0)5 29 07 50 86
24h/24 - 7j/7

**CFE
(VYV ASSISTANCE)**

+33 (0)5 86 85 00 62
24h/24 - 7j/7

NUMEROS D'URGENCE

**141
SMUR**

**150
POMPIERS**

TELEPHONE & WHATSAPP

+212 (0)6 11 31 49 49
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

COURRIELS

Informations générales
informations@capitone.fr
remboursements
gestion@pleyel-sante.fr

**CONSULTER LES REMBOURSEMENTS
& CARTE TIERS PAYANT**

www.pleyel-sante.fr
Espace adhérent(e) "Pleyel Santé"
Site Internet
ou application iOS (iPhone) & Android

DEVIS / QUESTIONS / REPOSES

www.capitone.fr

COURRIER POSTAL

Capitone
Rés. Kasbah 1-Rue Capitaine Arrigui
40010 Marrakech - Maroc

Pleyel Santé
187, Boulevard Anatole France
93200 Saint-Denis - France